



Pour donner suite à la décision du Conseil communal du 20 juin 2019, la commune de Roche propose à la vente :

**Huit parcelles communales, d'une superficie entre 305m<sup>2</sup> et 432m<sup>2</sup>,  
pour la construction de villas jumelées.**

**Règlement d'aménagement** : PPA Grand-Cercllet (disponible sur : [www.roche-vd.ch](http://www.roche-vd.ch))

**Typologie d'habitation / projet architectural** :

- villas de 2 et 3 niveaux - art. 15 du règlement du PPA « Grand-Cercllet » : « *le nombre de niveaux est limité à rez + 1 + combles* »;
- implantation selon plan annexé.

**Conditions d'acquisition** :

- vente autorisée uniquement à des personnes physiques ;
- priorité aux habitants et aux enfants natifs de la commune ;
- acquisition d'un seul bien par acheteur potentiel.

**Contraintes / recommandations de construction** :

- pose de micropieux fortement conseillée lors de la construction ;
- orchestration idéale des travaux de gros œuvres entre plusieurs promettant acquéreurs et par lot (liés aux jumelages des biens) ;
- délai impératif de 4 mois après signature de la promesse de vente pour déposer le dossier de projet de construction à l'enquête publique.

**Surface des parcelles** :

*Selon plan 1003 du bureau EFA+C, du 10.04.2019.*

Lot A : Parcelle 924, d'une surface de 428 m<sup>2</sup>, proposée au prix de CHF 420.00 / m<sup>2</sup> (TTC)  
Parcelle 925, d'une surface de 431 m<sup>2</sup>, proposée au prix de CHF 410.00 / m<sup>2</sup> (TTC)

Lot B : Parcelle 926, d'une surface de 431 m<sup>2</sup>, proposée au prix de CHF 400.00 / m<sup>2</sup> (TTC)  
Parcelle 927, d'une surface de 305 m<sup>2</sup>, proposée au prix de CHF 380.00 / m<sup>2</sup> (TTC)  
Parcelle 928, d'une surface de 432m<sup>2</sup>, proposée au prix de CHF 400.00 / m<sup>2</sup> (TTC)

Lot C : Parcelle 929, d'une surface de 432 m<sup>2</sup>, proposée au prix de CHF 400.00 / m<sup>2</sup> (TTC)  
Parcelle 930, d'une surface de 305 m<sup>2</sup>, proposée au prix de CHF 380.00 / m<sup>2</sup> (TTC)  
Parcelle 931, d'une surface de 432 m<sup>2</sup>, proposée au prix de CHF 420.00 / m<sup>2</sup> (TTC)

**Dépôt des dossiers d'offre d'achat** :

Les dossiers d'offre d'achat d'une des parcelles précitées sont à déposer jusqu'au **31 octobre 2019** à : Commune de Roche, Rue des Salines 2A, Les Saulniers – CP 27, 1852 Roche VD.

Les dossiers devront contenir :

- lettre de motivation avec validation des conditions et contraintes précitées ;
- extrait de l'Office des poursuites (daté de moins de 3 mois) ;
- attestation bancaire validant la capacité financière minimale de CHF 130'000.00 ;
- copie carte d'identité et / ou permis de séjour.

Les déposants remplissant les critères d'éligibilités à l'acquisition d'un de ces biens seront contactés et conviés à une séance avec la Municipalité.

Cette dernière endosse le rôle d'agent immobilier dans ce dossier.

Les dossiers incomplets ou non conforme ne seront pas traités.

Roche, le 25 juillet 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic

la Secrétaire Municipale

Ch. Lanz

R. Duronio



# PLAN CADASTRAL -- PROJET DE FRACTIONNEMENT

Commune de Roche

Plan n° 1003

Coordonnées moyennes : 2'560'730 / 1'134'320

**Légende:**

- Limite projetée
- Bâtiment projeté selon document reçu de la Commune le 01.04.19
- - - Aire d'évolution des constructions - Habitat individuel - groupé selon PPA "Grand Cerclet"
- - - Aire d'évolution des constructions - Habitat groupé selon PPA "Grand Cerclet"



Philippe Grobéty  
Ing. EPFL / géom. breveté

Aigle, le 10 avril 2019

### MENSURATION SEMI-NUMERIQUE NUMERISEE

**Remarque:** Surfaces provisoires pouvant être légèrement modifiées au moment du fractionnement définitif.

